



**LIMINAIRE DE LA SÉANCE DU COMITÉ HYGIÈNE, SÉCURITÉ
ET CONDITIONS DE TRAVAIL
DU 21 SEPTEMBRE 2022**

Madame la Présidente,

***L'ADIEU AUX ARMES ?
BONJOUR LES LARMES !***

Après 30 années de bons et loyaux services à l'attention des agentes et agents du Ministère des Finances dans le département du Nord, le Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail disparaît corps et biens.

Sa dissolution dans le magma des Comités Sociaux d'Administrations (CSA), annoncée au 1^{er} janvier 2023, sonne clairement le glas de la prévention relative à la santé de nos collègues.

En effet, réduit au simple rang de "commission" au nom étrange de "Formation Spécialisée", le CHSCT y perdra sciemment toutes ses prérogatives et ses capacités à contraindre les Directions à prendre soin, a minima, de leurs employé·es.

Solidaires Finances ne prétend pas que cette instance fut la panacée et qu'elle parvint à obtenir, pour les agentes et agents des Finances, des Conditions de Travail exemplaires, non, mais cependant, elle a permis la prise de conscience, par ces Directions, parfois contraintes et forcées, qu'il y avait nécessité à laisser les fonctionnaires vivre, et ce pendant l'exercice souvent difficile de leurs missions.

Hélas, depuis trente ans, le CHS-DI puis ce CHSCT ont vu dévaler réformes et restructurations, qui ont mis à mal non seulement les réseaux de proximité permettant aux citoyens et citoyennes de pouvoir communiquer avec leurs administrations financières, mais aussi asséché de manière systématique les services, les vidant de leur personnel sans la moindre commisération pour les survivantes et survivants.

Solidaires Finances siègera bien évidemment dans les futurs CSA propres à chacune de nos Directions, et participera activement aux travaux menés par les Formations Spécialisées, dans l'espoir de pouvoir maintenir au mieux les Conditions de Vie au Travail des agents et agentes.

Car la lecture de la réponse des Directions aux rapports d'enquêtes de ce Comité confirment l'extrême nécessité de son travail. En effet, comment ne pas être éberlué face au bavardage, de la DRFiP en réponse au rapport au SIP de Lille Ouest ?. Là où le malaise est tel qu'un collègue a tenté de mettre fin à ses jours, on ne nous apporte que de vagues réponses sur l'organisation matérielle, et on noie le poisson sur le stress lié aux missions désorganisées et au management sans pitié. C'est l'exemple du jour mais, hélas, il est valable pour toutes nos Directions.

On nous opposera que chacun et chacune a sa définition de ce qu'est "la pression". Pour Solidaires Finances, elle est bien loin de se réduire à un impact quotidien, mais bien à cet ensemble d'attaques, quelle qu'en soit la fréquence, qui mine le moral de nos équipes et pervertit la vie de nos collègues.

Nos rapports de visites, encore pour cette instance, répètent l'inanité du sous-effectif, même dans les "nouveaux" services, qui ne sont bien souvent que des regroupements d'existants, et la vétusté de locaux pas toujours adaptés à nos missions.

Qu'en sera-t-il de la décision unilatérale des Directions de toujours distinguer l'emploi des Conditions de Travail, quand les sujets relatifs aux Formations Spécialisées seront abordés en réunion des CSA ?

Solidaires Finances pose ici le problème du "Droit de Suite" par rapport à nos rapports d'enquêtes et de visites de sites. Qui prendra le relais de leur suivi ? Les Formations Spécialisées ? Les CSA ? Les Administrations concernées ?

La question doit être posée, car la Santé au Travail de tous les agents et de toutes les agentes des Finances en dépend.